



**63^{IEME} SESSION ORDINAIRE DE LA CONFÉRENCE
GÉNÉRALE DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE
L'ÉNERGIE ATOMIQUE (AIEA)**

VIENNE (Autriche) 16-20 SEPTEMBRE 2019

DÉCLARATION DU CAMEROUN

PAR

Dr Madeleine TCHUINTE

Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

Madame la Présidente

Ma délégation vous félicite pour votre élection et affirme sa grande tristesse suite au décès du Directeur Général de l'AIEA, Monsieur YUKIYA AMANO.

Mon pays exprime sa satisfaction par rapport à la qualité et à la densité des documents mis à la disposition des délégations des Etats Membres à l'occasion de la présente conférence.

Des rapports présentés par le Secrétariat, il ressort que les Accords de garanties généralisés et le Protocole Additionnel sont en vigueur dans bon nombre d'Etats Membres. Il me plait d'informer cette assemblée que le Cameroun a ratifié le Protocole Additionnel en 2015 et vient d'accéder au Protocole modifié appliqué aux petites quantités de matières nucléaires en juillet 2019. En se mettant complètement en règle par rapport au système de vérification de l'AIEA, mon pays marque davantage son adhésion aux projets de l'AIEA en faveur de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire dans le monde.

Le Cameroun encourage l'Agence à poursuivre sans relâche ses efforts visant à conclure les Accords de garanties généralisées et le Protocole Additionnel avec tous les Etats Membres.

Madame la Présidente

Mon pays reconnaît que le programme de coopération technique de l'AIEA est le principal moyen de l'Agence de transférer la technologie nucléaire et de renforcer les capacités des États membres dans les applications nucléaires pacifiques. Ce programme facilite également la coopération régionale entre les États membres.

Le Cameroun note avec satisfaction que le troisième Cadre stratégique régional de coopération (RCF) 2019–2023, de l'AFRA (Accord Régional de Coopération pour l'Afrique dans le domaine de la recherche, de la formation et du développement de la science et de la technologie nucléaires) contient des innovations en matière de développement des ressources humaines, notamment avec l'introduction des programmes de doctorat de la Division de l'Afrique du Département de la coopération technique. Il s'agit d'un appui important apporté aux Etats Membres en développement, notamment ceux de la région Afrique, pour juguler leurs insuffisances en ressources humaines de qualité dans le domaine des applications nucléaires. Le Cameroun recommande le soutien de ces programmes de formation doctorale en alternance entre le pays d'origine et le pays d'accueil de l'étudiant, qui couvrent déjà,

- l'agriculture et l'alimentation,
- la santé humaine,
- la radioprotection,
- la gestion des ressources en eau,

en attendant leur extension dans d'autres secteurs,

Il convient de reconnaître qu'à l'actif de l'AIEA figure déjà en bonne place le Cours d'études supérieures en radioprotection et sécurité des sources de rayonnements (PGEC) qui s'est révélé au cours des deux dernières décennies comme un outil efficace de formation des jeunes professionnels des organismes nationaux de réglementation nucléaire.

Le Cameroun encourage l'AIEA à renforcer et à maintenir ces programmes régionaux de développement des compétences.

Madame la Présidente

Mon pays vient de promulguer la loi N° 2019/017 du 19 juillet 2019 portant Cadre Général de Sûreté Radiologique et Nucléaire, de Sécurité Nucléaire, de Responsabilité Civile et de l'Application des Garanties. Elle vient renforcer la législation nationale dans ce domaine en intégrant les dispositions pertinentes des instruments juridiques internationaux auxquels le Cameroun est partie.

Mon pays apprécie à cet égard l'assistance technique fournie par l'AIEA, et lui exprime sa profonde gratitude.

Madame la Présidente

Le Cameroun adhère aux initiatives régionales et internationales de l'Agence visant à accroître la coopération à l'effet d'atteindre un niveau élevé de sûreté et de sécurité nucléaire, et d'application des garanties de l'AIEA.

Dans ce registre, il me plaît de rappeler que le Cameroun est membre de l'AFRA et a approuvé en 2018 la Charte révisée du Forum des Organismes de Réglementation Nucléaire en Afrique (FNRBA) qui entre en vigueur à compter de ce mois de septembre 2019.

Le Cameroun salue l'engagement de l'AIEA à soutenir durablement toutes ces organisations régionales pour en faire des instruments de réalisation de son programme en Afrique.

Madame la Présidente

Le Cameroun exprime à nouveau sa gratitude à l'AIEA pour son soutien à la mise en œuvre des mesures de sécurité nucléaire lors de la finale de

la CAN féminine 2016. En effet, mon pays attache une importance toute particulière à la sécurité nucléaire. Le premier Plan Intégré d'Appui à la Sécurité Nucléaire (INSSP) au Cameroun, élaboré avec l'assistance de l'AIEA, a été mis en œuvre dans la période 2014-2017. La mission de revue de ce Plan par l'AIEA s'est déroulée du 03 au 07 Septembre 2018. Le nouveau Plan a pris en compte l'implémentation des mesures de sécurité nucléaire lors du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) 2020 et de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2021 de Football qui se disputeront au Cameroun. Ma délégation réitère la demande d'assistance de mon pays à l'Agence au regard des enjeux de ces deux événements.

Madame la Présidente

Le Cameroun renouvelle à l'AIEA sa confiance dans la poursuite de ses missions de vérification et d'assistance en faveur de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire partout dans le monde.

Je vous remercie.